



---

# communiqué

---

Date **Le 17 mars 1994**

**N° 46**

Pour publication

## **M. OUELLET SE REND À WASHINGTON POUR LA SIGNATURE D'UN ACCORD CRÉANT UNE FÉDÉRATION MUSULMANE-CROATE**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, se rendra à Washington pour assister, vendredi, à la signature d'un accord créant une fédération musulmane-croate en Bosnie-Herzégovine.

«C'est là une mesure importante visant à mettre fin au conflit tragique que connaissent la Bosnie-Herzégovine et d'autres régions de l'ancienne Yougoslavie. Les Serbes de Bosnie doivent maintenant participer activement au processus de sorte qu'une paix durable puisse être obtenue», a déclaré M. Ouellet.

Le Ministre s'est réjoui des cessez-le-feu récemment appliqués dans plusieurs parties de la Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Il a ajouté que ces cessez-le-feu contribueront à instaurer un climat plus propice à la négociation d'un accord global. M. Ouellet a aussi félicité les parties d'avoir accepté un compromis qui a permis la conclusion de cet accord. Il a souligné l'engagement du Canada à appuyer entièrement les efforts diplomatiques déployés pour obtenir un règlement négocié du conflit et pour venir en aide aux victimes. Il a rappelé que, le 10 mars, le Canada a renouvelé, pour une autre période de six mois, son importante participation au maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine et en Croatie.

La présidence bosniaque et des représentants de la communauté croate se sont entendus, le 13 mars, sur l'établissement d'une fédération en Bosnie-Herzégovine. Les États-Unis ont joué un rôle crucial dans la négociation de cet accord.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874